

**Janvier 2008**

## **Plan d'action 2008 de l'APEL**

Au cours des derniers mois, nous avons fait le bilan de nos actions 2007, discuté des orientations de l'association et développé un nouveau plan d'action pour 2008. Voici les principaux objectifs que nous nous sommes donnés :

- \* Mieux connaître le territoire afin de formuler des recommandations et de réaliser les actions adéquates
- \* Sensibiliser le public et diffuser les résultats d'études
- \* Améliorer concrètement notre environnement
- \* Encourager la concertation des intervenants
- \* Consolider les Marais du Nord
- \* Renforcer la structure de l'organisation.

Pour connaître les actions spécifiques reliées à ces objectifs, vous pouvez prendre connaissance des détails du plan d'action sur notre site Internet.

## **L'APEL agrandit officiellement son territoire d'action et augmente le nombre de sièges sur son conseil d'administration**

Lors de sa réflexion sur les orientations de l'association, le conseil d'administration a décidé d'officialiser le nouveau découpage du territoire d'action de l'APEL, qui s'étend désormais sur l'ensemble du bassin versant de la prise d'eau de la Ville de Québec.

Ainsi, en vue de la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu en mars prochain, l'APEL a souhaité augmenter de deux membres le nombre d'administrateurs afin de favoriser la représentation de cette portion de territoire. Présentement, la composition des membres du CA de l'APEL est répartie comme suit : deux membres vivant sur le territoire de la ville de Lac-Delage, quatre de la municipalité des Cantons-Unis de Stoneham et Tewkesbury et cinq du quartier Lac-Saint-Charles.

Si vous demeurez à Lac-Beauport ou dans le bassin de la rivière Jaune, Nelson ou la portion nord de la rivière Saint-Charles et que vous avez à cœur la protection de vos plans d'eau, vous pouvez vous joindre à l'équipe de l'APEL. De plus, cinq autres sièges seront en élections.

Avis à tous les résidents du bassin ! Pour déposer votre candidature, faites nous parvenir par courriel vos coordonnées et une brève description de vos intérêts et de vos compétences.

## **Projet de règlement sur la renaturalisation des rives du lac Saint-Charles**

La Ville de Québec étudie présentement ce projet de règlement en vue d'une adoption avant la prochaine saison estivale. L'APEL a fait parvenir ses commentaires sur le projet de règlement au directeur du Service de l'Environnement de la Ville de Québec le 14 décembre dernier. Nous souhaitons plusieurs modifications avant son adoption. Voici quelques-unes de nos demandes :

- \* Que le règlement soit fait en concertation avec la municipalité des Cantons-Unis de Stoneham- et-Tewkesbury et de Lac-Delage sous le principe de la gestion par bassin versant
- \* Assurer la flexibilité du programme d'aide offert aux riverains (nous avons suggéré plusieurs moyens)
- \* Améliorer la liste des végétaux acceptés afin de s'intégrer davantage au milieu naturel et bâti
- \* Augmenter l'espace de circulation autour des bâtiments à quatre mètres et avoir une zone tampon de trois mètres supplémentaires prescrivant seulement des arbustes

De plus, nous en avons profité pour rappeler qu'il est urgent de modifier le règlement sur l'épandage d'engrais. En effet, sur le territoire de la Ville de Québec, il est toujours possible d'étendre de l'engrais naturel dans la bande riveraine de 30 mètres.

## **COLLOQUE "Les cyanobactéries: mieux connaître pour mieux gérer"**

L'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société organise un colloque sur les cyanobactéries, qui se tiendra le 24 janvier 2008 à l'Université Laval.

Ce colloque, intitulé « Les cyanobactéries: mieux connaître pour mieux gérer ? », vise à informer le grand public, mais aussi tous les scientifiques et professionnels concernés par la question. Ses objectifs sont de faire le point sur la situation au Québec et dans le monde et d'amener les scientifiques, les gestionnaires et le grand public à mieux comprendre la problématique, en abordant les origines de la problématique, les conséquences, mais aussi les pistes de solutions.

L'APEL fera une présentation lors de ce colloque afin de partager son expérience de gestion par bassin versant à l'échelle d'un lac.

Lieu: Amphithéâtre Hydro-Québec, pavillon Desjardins, Université Laval, Québec

Pour de plus amples informations sur cet événement

Bonne année et au plaisir,  
Mélanie Deslongchamps  
Directrice générale